



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 38 – 24 JUIN 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

CAMEROUN :
VIVENDI OUVRE
UNE SALLE DE
CINEMA, LA
PREMIERE D'UN
RESEAU DE 40
SALLES
CANALOLYMPIA EN
AFRIQUE

MADAGASCAR :
LANCEMENT DU PROJET
« ROCADE » A
ANTANANARIVO

OUGANDA :
DOUBLEMENT DES
FINANCEMENTS DE
L'AFD CES 3
DERNIERES ANNEES

NIGERIA :
MISE EN PLACE D'UN
REGIME DE CHANGE
FLOTTANT

GUINEE :
40 M USD D'APPUI
BUDGETAIRE DE LA
BANQUE MONDIALE

SAO TOME ET
PRINCIPE :
LE GROUPE FRANÇAIS
MALONGO INVESTIT
13 M EUR DANS LA
CULTURE DU CAFE

AFRIQUE DU SUD :
SIGNATURE D'UN
PROTOCOLE DE
COOPERATION AVEC LA
FRANCE EN MATIERE
D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHE AGRICOLE

ANGOLA :
UNITEL DEVELOPPE
UNE APPLICATION
POUR DIAGNOSTIQUER
LA MALARIA

ABIDJAN VA
ACCUEILLIR SON SALON
DE L'AUTOMOBILE EN
OCTOBRE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Nigéria : *Global economic prospects* de la Banque mondiale

L'institution de Bretton Woods pronostique un taux de croissance de l'économie nigériane de 0,8 % en 2016, soit une révision de la prévision de janvier de -3,8 points. Les prévisions de croissance du Ghana, de la Sierra Leone et du Libéria ont également été revues à la baisse, passant respectivement de 5,9 % à 5,2 %, de 6,6 % à 6,5 % et de 5,7 % à 3,8 %. La Banque mondiale justifie ces révisions par la faiblesse des cours des matières premières, un resserrement de la situation financière mondiale et de sécheresses dans une partie de la région affectant les productions agricoles.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique australe : signature de l'accord de partenariat économique (APE) entre l'UE et six pays de la SADC

Cet accord, qui remplace, pour l'Afrique du Sud, l'accord pour le commerce, le développement et la coopération (ACDC), permettra, s'il est ratifié avant le 1^{er} octobre prochain, à la Namibie, au Botswana et au Swaziland de conserver leur accès préférentiel au marché européen, notamment pour leurs exportations agricoles. L'Afrique du Sud est parvenue à améliorer son accès au marché européen pour 32 produits agricoles, dont le vin, le sucre et l'éthanol. L'Union européenne obtient des concessions pour ses exportations de blé, de viande de porc et de fromages, ainsi qu'une reconnaissance plus large des indications géographiques, limitées jusqu'alors aux vins et spiritueux.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique : conclusions de la 41^{ème} session du Conseil des ministres de l'OHADA

Lors de la 41^{ème} session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) tenue le 17 juin à Brazzaville, les ministres de la Justice et des Finances des 17 États membres de l'OHADA se sont engagés à mettre en place de nouveaux projets pour cette organisation. Il s'agit entre autres d'élaborer de nouveaux actes uniformes liés à la coentreprise, à l'affacturage et au crédit-bail ; de créer dans chaque État une Commission nationale OHADA, etc. Cette session s'est aussi engagée à renouveler la commission du Plan comptable et à assainir le compte de gestion de l'OHADA.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique centrale : 14^{ème} session du comité ministériel des négociations de l'APE (Comina): des délais contraignants pour la finalisation d'un accord régional

Cette réunion, tenue à Douala le 17 juin dernier, a permis de donner de nouvelles orientations en vue de la reprise des négociations avec la partie européenne. Les ministres membres du Comina proposent l'accord d'étape du Cameroun comme document de base pour la poursuite des négociations au niveau régional. Le texte amélioré, sera discuté au cours de la 15^{ème} session du Comina, qui devrait se tenir avant l'entrée en vigueur le 4 août 2016 de l'accord signé par le Cameroun, ceci en raison de la désorganisation du dispositif douanier régional qui en résulterait.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Assemblées annuelles d'Ecobank : 48 M USD de dividende déclaré**

Le groupe bancaire panafricain Ecobank a tenu le 17 juin 2016 sa 28^{ème} assemblée générale ordinaire. Ce rendez-vous a été l'occasion pour les actionnaires d'aborder plusieurs questions importantes, notamment la stratégie de gestion des risques du groupe, la conversion des dividendes en monnaies locales, la réduction du nombre d'actions (point d'inquiétude soulevé par les actionnaires minoritaires). Au terme de l'assemblée, les administrateurs ont approuvé les comptes du groupe pour l'exercice 2015 et déclaré un dividende de 48 M USD, après deux années consécutives sans distribution de dividende. Ecobank est le premier groupe bancaire de l'espace UEMOA, détenant 15 % des actifs globaux et 20 % du résultat net agrégé.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le cabinet de conseil BCG sonde « l'optimisme » des consommateurs africains**

Le nombre de consommateurs africains devrait atteindre 1,1 Md d'ici cinq ans, soit « plus que l'Europe et l'Amérique du Nord réunies », selon un nouveau rapport publié mardi par le cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG). Selon BCG, un consommateur est désigné comme « toute personne entre 18 et 75 ans, avec un revenu régulier de 50 à 7 000 USD mensuels ». BCG rappelle que « d'ici 2019, 250 M d'Africains qui ne sont pas intégrés au système bancaire posséderont un téléphone portable et un revenu d'au moins 500 USD par mois ».

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

CONJONCTURE

▼ **Ethiopie : accord avec la Russie sur un mécanisme d'allégement de dette**

Les autorités russes et éthiopiennes ont conclu un accord pour effacer la dette de 162,2 M USD de l'Ethiopie envers la Russie, héritage du régime socialiste militaire en place de 1974 à 1991. En échange de cet allégement, l'Ethiopie s'est engagée à présenter d'ici l'automne une liste de projets qui pourraient être réalisés par des entreprises russes, dans les domaines du génie civil, des sciences et de la technologie. Pour rappel, l'Ethiopie a bénéficié d'un allégement de dette à hauteur de 1 275 M USD en 2001, au titre de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), dont 4,8 M USD de la Russie.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : présentation du budget national au Parlement**

Le ministre des Finances kenyan Henry Rotich a présenté le 8 juin 2016 le budget pour l'année 2016/2017 au Parlement. Le déficit budgétaire annoncé s'élève à 691,5 Mds KES (6,1 Mds EUR) pour l'exercice 2016-2017, soit 9,3 % du produit intérieur brut (PIB) du Kenya. Le ministre a toutefois indiqué que la valeur actuelle nette de dette publique restait inférieure à 50 % du PIB. Le secteur de la sécurité constitue cette année la priorité affichée du gouvernement : 1,08 Md EUR a ainsi été alloué à la Défense et au National Intelligence Service et 1,22 Md EUR au ministère de l'Intérieur alors que le Kenya reste impliqué militairement en Somalie.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : croissance de 7,3 % de l'économie rwandaise sur le premier trimestre 2016**

L'économie rwandaise enregistre une croissance de 7,3 % de son PIB sur le premier trimestre 2016, par rapport au premier trimestre de l'année 2015, selon l'Institut national des statistiques du Rwanda. L'industrie, l'agriculture et les services ont enregistré des hausses respectives de 10 % et de 7 % pour les deux autres secteurs. L'industrie, l'agriculture et les services représentent respectivement 15 %, 33 % et 46 % du PIB. Cette croissance est notamment tirée par le café, le ciment et le secteur de la construction. En revanche le secteur minier continue son déclin, avec une chute de 5 %.

✉ loic.agostini@diplomatie.gouv.fr

▼ **Tanzanie : la mobilisation des recettes fiscales au cœur des discussions budgétaires**

Alors que le projet de budget est actuellement discuté au Parlement, les débats se cristallisent autour de la fiscalité. Le ministre des Finances et de la Planification, Dr Philip Mpango, a confirmé la volonté du gouvernement d'élargir l'assiette fiscale. Le ministre a évoqué la création d'une TVA sur les frais des transactions financières, ainsi que 10 % de taxe sur les transferts d'argent via MPESA. Le secteur du tourisme s'inquiète d'une éventuelle TVA sur les services (guides, safaris, entrée des parcs nationaux, transports), et les parlementaires sont divisés sur l'instauration d'une taxe sur leur gratification. La collecte de taxes représentait 13 % du PIB en 2014/2015, en deçà des objectifs.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : mise en place d'un régime de change flottant

Le 15 juin, la Banque centrale du Nigéria (CBN) a annoncé l'adoption d'un régime de change flottant qui prendrait effet à partir du 20 juin, introduisant un taux interbancaire flexible déterminé par la loi du marché, avec des possibilités d'intervention de l'autorité monétaire nationale. Parmi les modalités de ce régime à souligner : 1) le statut de *FX primary dealers* pour les transactions avec la CBN ; 2) la possibilité d'un recours aux produits dérivés ; 3) le maintien de possibles interventions pour lisser la volatilité du taux de change. Il convient par ailleurs de noter que la Banque centrale maintient la mesure de non-convertibilité du naira pour l'importation de 41 produits, entrée en vigueur en juin 2015.

✉ marlene.marqueslopes@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : l'économie informelle représente 41,2% du PIB en 2015

Selon le Bureau national de la statistique (NBS), l'agriculture, l'immobilier et le commerce demeurent majoritairement des activités informelles, respectivement à 91,8 %, 64,7 % et 55,7 %. En revanche, le pétrole et le gaz, ainsi que l'information-communication, enregistrent les plus forts taux de formalisation, à 100 % et 89,6 %. L'économie nigériane est l'une des moins taxées au monde, avec un rapport recettes publiques/PIB de seulement 5,6 % en 2012 contre 14,9 % au Ghana et 25 % en Afrique du Sud.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : nouveau plan de sauvetage pour les Etats fédérés

Le gouvernement fédéral va prêter 90 Mds NGN (453 M USD) aux Etats fédérés, à la condition qu'ils appliquent un programme de réformes comprenant 22 mesures, destiné à renforcer leur soutenabilité budgétaire. Les mesures imposées aux Etats fédérés comprennent notamment l'obligation de publier leurs budgets et bilans financiers, des contrôles pour limiter les coûts salariaux et des limites sur le niveau de dépenses récurrentes. Les Etats fédérés, qui n'atteindront pas ces cibles, seront exclus de ce mécanisme de soutien, le déboursement des fonds étant conditionné à la mise en place de ces mesures. L'objectif pour le gouvernement fédéral est d'apporter une solution durable à la crise des finances publiques que traversent les Etats fédérés.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : l'inflation grimpe à 18,9 % en mai 2016

L'inflation prix-consommation a augmenté de 0,2 points en glissement annuel pour atteindre 18,39 % en mai 2016 contre 18,7 % le mois précédent. L'augmentation de 5 % du prix de l'essence, consécutive à la reprise à la hausse du prix du baril sur les marchés mondiaux en est la principale cause. L'inflation des produits non-alimentaires a ainsi augmenté de 0,2 point à 25 %, tandis que les prix alimentaires ne progressaient que de 0,1 point à 8,5 %.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : ralentissement de la dépréciation du cedi depuis le début de l'année

Le cedi ne s'est déprécié que de 2,68 % depuis le début de l'année, contre une chute de 25,05 % sur la même période en 2015, en raison de l'amélioration de la balance commerciale et de la décision de la Banque centrale d'injecter des dollars lorsqu'il y a une pénurie de liquidités sur le marché. Rappelons toutefois que depuis 2012, la monnaie ghanéenne a perdu 50 % de sa valeur face au dollar.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : net creusement du déficit courant au T1 à 5 % du PIB

Au 1^{er} trimestre 2016, le déficit courant a atteint 5 % du PIB après -4,6 % au T4 2015 et -4,3 % sur l'année 2015. Le creusement du déficit résulte essentiellement de la dégradation du solde de la balance des services, des revenus et des transferts courants (de -150 Mds ZAR au T4 2015 à -174 Mds ZAR au T1 2016), due à la hausse des versements de dividendes vers le reste du monde. Le déficit commercial s'est réduit de -7,3 % à 38 Mds ZAR, grâce en particulier aux augmentations des ventes d'or (+8,3 %) et des exportations de marchandises (+0,7 %), ces dernières compensant le léger accroissement des importations (+0,8 %) soutenues par les achats de produits agricoles.

✉ paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : accord de principe pour un prêt du FMI

Les missionnaires du FMI ont confirmé la faiblesse des perspectives économiques pour 2016 (alors que la croissance a décéléré à 3 % l'an passé) ne prévoyant une réelle reprise de l'activité qu'en 2017 à la condition de voir les termes de l'échange s'améliorer et les difficultés du kwanza résolues, ce qui semble difficile à atteindre au vu de l'écart persistant entre le taux de change officiel (166 AOA pour 1 USD) et le cours sur le marché parallèle (560 AOA). Le FMI, qui a indiqué que l'une des conditions nécessaires à la reprise tenait en un renforcement du secteur privé dans l'économie, de la gouvernance et des règles de transparence, pourrait décider d'accorder un prêt allant jusqu'à 4,5 Mds USD sur une période maximale de 10 ans.

✉ paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : les prix à la consommation en hausse de 29,23 % en mai

La progression de l'indice des prix à la consommation, de 3,46 % en mai par rapport à avril, porte l'augmentation en glissement annuel à 29,23 %. Selon le Bureau national des statistiques du pays, l'INE, les postes tabac et boissons alcoolisées ont été les plus touchés avec une hausse de 4,72 %. Le prix des denrées alimentaires et des boissons augmentait, quant à lui, de 4,49 %. L'objectif des autorités d'un taux d'inflation 2016 à 11 % aura peu de chance d'être atteint à moins d'une augmentation significative du prix du pétrole sur le marché international au cours du second semestre 2016.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : échanges commerciaux avec l'Allemagne en baisse de 19 %

A l'occasion de la seconde Commission mixte bilatérale Angola-Allemagne, le ministère angolais des Relations extérieures a annoncé que les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré en 2015 une baisse de 19,49 % par rapport à 2014. Les exportations allemandes vers l'Angola s'élèvent à 336 M EUR et les importations n'ont pas dépassé 412 M EUR pour un total des échanges de 748 M EUR. A titre de comparaison, le commerce bilatéral France-Angola aurait diminué de 12 % en 2015, à 2,06 Mds EUR (douanes françaises) tandis que le commerce extérieur total de l'Angola s'est élevé à 43,65 Mds EUR, soit une baisse de 43 % (Institut national des statistiques angolais).

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : effondrement du metical, repli des réserves en devises et hausse du taux directeur de +150 pdb à 14,25 %**

La Banque centrale a rehaussé le 13 juin le taux de facilité de prêt marginal de +150 pdb à 14,25 % et le taux de facilité de dépôt de +150 pdb à 7,25 %, en réponse aux tensions croissantes sur les prix (18,3 % de hausse des prix en mai en g.a.) et sur la devise, exacerbées par le scandale des dettes cachées. Le metical s'est également effondré, atteignant le 16 juin un point bas historique de 60,84 MZN pour 1 USD, en baisse de 35 % par rapport au dollar depuis le 1^{er} janvier. Le niveau des réserves de change a de nouveau diminué en mai pour atteindre 1 713,8 M USD en fin de mois, en baisse de 80,3 M USD et ne couvrant que 2,4 mois d'importations de biens et services.

✉ paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : deuxième émission de *sukuk* pour un montant de 229 M EUR**

Les autorités sénégalaises viennent d'émettre sur le marché financier de l'UEMOA des obligations islamiques (*sukuk*) d'un montant de 229 M EUR, au taux de 6 % sur 10 ans. Les souscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juillet prochain. Le succès de l'opération, deuxième du genre pour le Sénégal après celle de 2014 (152 M EUR sur 4 ans à 6,25 %), permettrait de lever près du tiers du montant prévu au titre du financement intérieur (700 M EUR) pour 2016.

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : une loi des finances rectificative en préparation**

Les autorités sénégalaises préparent la première loi de finances rectificative de 2016, qui sera soumise à l'appréciation des équipes du FMI lors de la prochaine revue en août du programme ISPE (instrument de soutien à la politique économique). Cette loi répond à deux objectifs : intégrer de nouvelles ressources et renforcer la mise en œuvre des programmes du Plan Sénégal émergent. Les autorités estiment que les recettes fiscales devraient excéder les prévisions initiales et les négociations avec les opérateurs de télécommunication devraient rapporter des ressources substantielles additionnelles. Ces changements n'auront pas d'incidence sur le besoin de financement de l'Etat. L'objectif d'un déficit budgétaire de 4,2 % reste inchangé.

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : adoption de la loi de finances rectificative**

Les députés ont examiné et adopté le 20 juin 2016, la loi de finances rectificative au titre de l'année 2016. La prévision de dépenses augmente de 2,7 % (passant de 2003 Mds à 2058 Mds FCFA), alors que celle des recettes diminuent de 1,4 % (passant de 1828 Mds à 1 802 Mds FCFA). Le déficit s'établit à 4,3 % du PIB contre 3,4 % prévu initialement.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : réajustement du plafond de la dette libellé en FCFA pour 2016**

L'emprunt obligataire sur le marché régional dénommé « EOG 6,5 % net 2016-2021 », lancé le 1^{er} juin dernier pour collecter un montant de 98 Mds FCFA a connu une sursouscription à 135 Mds FCFA. L'Etat gabonais a obtenu de la commission de surveillance des marchés financiers, l'autorisation d'emprunt à hauteur du montant souscrit. Cet emprunt a permis le relèvement du plafond de la dette publique contractée en 2016 de 100 à 140 Mds FCFA. Les projets visés portent sur les aménagements urbains, les travaux aux abords des stades pour la CAN 2017, la construction des routes, la sécurisation des réseaux électriques, la réhabilitation des hôpitaux et la mise à niveau des hôtels.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Comores : premiers efforts de contention de la masse salariale

Depuis son installation fin mai 2016, le nouvel Exécutif a procédé à des premières mesures visant à rationaliser l'usage des fonds publics. Ainsi, le ministre des Finances et du Budget Said Ali Chayhane a signé le 16 juin 2016 un arrêté annulant près d'un millier de contrats de recrutement publics signés à partir du début d'année, afin de contenir l'expansion de la masse salariale (+30 % sur l'exercice 2015, 4,8 M EUR/mois). En parallèle, le nouveau président de l'Union, Azali Assoumani, a procédé à des remaniements à la tête des principales entreprises publiques en nommant Oumara Mgomri à la direction générale de Comores Télécom et Mohamed Chature à la société comorienne des hydrocarbures.

✉ gaboritl@afd.fr

▼ Ethiopie : condamnation d'EEP pour non-respect de la loi sur les valeurs mobilières américaines

Ethiopian Electric Power (EEP) a été condamné par la Security and Exchange Commission américaine à payer 6,5 M USD pour avoir émis des obligations sans les enregistrer, violant ainsi la loi sur les valeurs mobilières. Entre 2011 et 2014, EEP a levé 5,8 M USD auprès de 3 100 résidents américains d'origine éthiopienne. L'entreprise publique doit désormais restituer les sommes perçues et s'acquitter de 600 000 USD d'intérêts avant jugement. Cet emprunt obligataire a contribué au financement du méga projet de barrage Grand Renaissance, d'une capacité de 6 000 MW. D'un coût total de 4,8 Mds USD, le futur plus grand barrage d'Afrique est financé sur ressources propres du gouvernement éthiopien.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : suspension du projet de réforme de l'assurance-crédit à l'export

Le gouvernement a annoncé la suspension de la réforme visant à détacher le programme d'assurance-crédit (CGS) à l'export de la Banque centrale, pour le confier à un organisme indépendant. Instauré en 2003, le CGS offre une garantie aux exportateurs pour les risques de défaut de paiement de leurs clients. Cette garantie devait permettre aux PME d'accéder à de meilleures conditions de financement auprès des banques commerciales, mais les taux d'intérêts demeurent à ce jour très élevés. Plusieurs acteurs regrettent ainsi la décision du gouvernement de suspendre la création d'une agence indépendante, cette réforme étant jugée essentielle par plusieurs études menées par l'Association des exportateurs de Tanzanie (Tanexa).

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : réforme du droit des marchés publics présentée au Parlement**

Le ministre des Finances a présenté au Parlement un projet de loi visant à réformer le *Procurement Act* de 2001. L'objectif du gouvernement est de renforcer l'efficacité des procédures, réduire les coûts de transactions et accroître la participation des experts et entreprises locales aux appels d'offres internationaux. Le projet prévoit ainsi de donner une exclusivité aux entreprises locales dans certains appels d'offres afin de développer leurs compétences, qu'elles se présentent individuellement ou en partenariat avec des compagnies étrangères. La réforme supprime par ailleurs de nombreuses contraintes imposées aux entités responsables de marchés publics, et renforce leur autonomie, afin de fluidifier les procédures.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : les Vengeurs du delta du Niger acceptent de négocier avec le gouvernement fédéral**

Après avoir rejeté les négociations avec le gouvernement fédéral, les Vengeurs du delta du Niger se sont finalement résolus à négocier. Le groupe indique dans un communiqué que les discussions avec l'Etat nigérian doivent être conduites de manière « sincère », menaçant de revoir sa promesse de ne pas commettre d'assassinat si les négociations n'aboutissaient pas. Ce message posté sur le site internet de l'organisation, rappelle que les compagnies pétrolières ne doivent pas réparer les installations attaquées, le groupe souhaitant que les sociétés internationales concernées par les sabotages (Eni, Shell) s'impliquent dans le processus de négociation.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : la protection des investissements, un enjeu pour le pays**

A l'issue d'une réunion fin avril du groupe technique interministériel chargé d'analyser et actualiser les procédures relatives à la promotion, la protection des investissements et les doubles impositions, le président de l'APIEX, l'agence angolaise de promotion des investissements, a déclaré que des instruments dans ces domaines étaient nécessaires afin de garantir un environnement des affaires plus favorable à la diversification de l'économie. Le groupe, créé en 2015, comprend plusieurs ministres, le gouverneur de la Banque centrale et les responsables des institutions de coopération économique. Il étudie actuellement des accords de protection des investissements avec les EAU, la Chine et le Japon.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : un tribunal du commerce bientôt ouvert à Dakar**

Après la mise en place du Comité national de médiation et de conciliation (CMC) pour le règlement des litiges commerciaux et financiers, les autorités sénégalaises envisagent de mettre en place un tribunal du commerce. Le projet de loi élaboré à cet effet est en attente d'approbation par le conseil des ministres avant sa présentation au Parlement pour adoption. Pour les autorités, ce dispositif qui vient en appui à ceux déjà existants, dont le CMC, devrait permettre de renforcer la sécurité juridique et judiciaire des affaires au Sénégal.

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ La Chan Zuckerberg Initiative investit 24 M USD pour former des développeurs informatiques en Afrique

Fondée en 2015, l'entreprise du couple Chan-Zuckerberg réalise son premier investissement caritatif : 24 M USD au profit de la start-up new-yorkaise Andela, qui forme des développeurs informatiques à Lagos (Nigéria) et Nairobi (Kenya) à travers un programme très sélectif, avant de les mettre en contact avec des entreprises américaines. Son postulat : l'Afrique est le « réservoir de talents le plus riche et le plus inexploité », alors qu'aux Etats-Unis, la demande de programmeurs est bien supérieure à l'offre. L'entreprise, qui a formé 200 ingénieurs depuis sa création en 2014, compte étendre ses activités à d'autres pays africains et en former 100 000 au cours des dix prochaines années.

✉ paulin.roussel@dgtrésor.gouv.fr

▼ Djibouti : 31 M USD de la Banque mondiale pour des projets sociaux

La Banque mondiale (BM) a approuvé 31 M USD de financements concessionnels pour les projets suivants : i) atténuation de l'impact des déplacements forcés sur les communautés d'accueil des réfugiés pour 20 M USD, dans le cadre d'un projet régional de 175 M USD qui concerne également l'Ethiopie, l'Ouganda et l'IGAD, ii) un financement additionnel de 7 M USD pour le projet de développement rural communautaire et de mobilisation des eaux, iii) un financement additionnel de 4 M USD pour le projet de renforcement des filets de protection sociale. La BM prévoit en outre d'octroyer 5 M USD pour la gouvernance et l'environnement des affaires et 7 M USD pour l'accès des pauvres à l'énergie en 2017.

✉ pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ethiopie : signature pour un nouveau projet hydro-électrique de 2 200 MW

La société italienne Salini Impregilo a signé un contrat de 2,5 Mds EUR avec Ethiopian Electric Power pour la construction du barrage hydro-électrique de Koyscha, d'une capacité de 2 200 MW. Ce barrage de 170m de haut aura un réservoir d'eau de 6 000 millions m³, sur la rivière Omo. SACE, l'agence italienne de crédit à l'exportation, va contribuer financièrement à ce projet. L'Ethiopie, qui vend d'ores-et-déjà de l'électricité à ses voisins soudanais et djiboutiens, accélère les grands projets dans le secteur de la production électrique. Son objectif est d'accroître et de diversifier ses sources de devises en exportant de l'électricité dans toute la sous-région.

✉ pierre.sentenac@dgtrésor.gouv.fr

▼ Madagascar : lancement du projet « Rocade » à Antananarivo

Le 23 juin, un accord a été signé avec l'Etat malgache pour le prolongement de la rocade urbaine au nord-est d'Antananarivo. Pour un montant de 62,8 M EUR, dont 24 M de l'AFD, 28 M de la BEI, 4,8 M de l'UE et 6 M de l'Etat malgache, ce projet prévoit 8 km de route 2x2 voies, avec pistes cyclables, trottoirs, arrêts de bus et éclairages publics. Il permettra de désengorger une partie de la ville, de fluidifier l'accès à Antananarivo et de permettre aux poids lourds de contourner le centre-ville pour relier les autres pôles économiques du pays. Ce projet s'inscrit dans le développement global d'un réseau pour améliorer les conditions de déplacement et de dessertes des principales zones d'activités dans la capitale.

✉ rabitchova@afd.fr

▼ **Ouganda : doublement des financements du groupe Agence française de développement (AFD) ces 3 dernières années**

Depuis 1998, le groupe AFD a engagé 450 M EUR en Ouganda, dont 240 M EUR depuis 2013. L'AFD a financé en partie la construction de la centrale hydroélectrique de Bujagali (72,2 M USD), d'une capacité de 250 MW, dont la mise en service a permis à l'Ouganda de doubler sa production d'électricité. Il appuie la National Water & Sewerage Corporation dans l'augmentation de sa capacité de production d'eau potable et l'extension de son réseau de distribution. En 2017, le groupe pourrait effectuer son premier financement dans le secteur des transports, au travers d'un prêt de 90 M EUR, auquel s'ajoute une subvention de l'UE du même montant, pour la construction de la voie rapide Kampala-Jinja.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : prêt de 15 M USD de la BADEA à la BRD**

La Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque rwandaise de Développement (BRD) ont signé à Khartoum un accord de ligne de crédit d'un montant de 15 M USD, dont va bénéficier la BRD. L'objectif de ce crédit est de permettre à la BRD, sur une période de quatre ans, d'octroyer des prêts aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux microentreprises rwandaises. Cela s'inscrit dans une stratégie de la BRD de favoriser le développement du secteur privé rwandais dans différents domaines clés (énergie, logement, agriculture notamment).

✉ loic.agostini@diplomatie.gouv.fr

▼ **Rwanda : octroi d'un financement FMI de 204 M USD**

Le Fonds monétaire international a octroyé un crédit d'un montant de 204 M USD au gouvernement rwandais, dont 102 M ont été débloqués à la signature de l'accord, le 9 juin dernier. Ce prêt est destiné à aider le pays alors que ses revenus extérieurs ont fortement diminué. En contrepartie, la Banque centrale limitera ses interventions sur le marché des changes, et l'Etat s'est engagé à une réduction de son déficit public.

✉ loic.agostini@diplomatie.gouv.fr

▼ **Soudan : financement koweïtien d'un projet d'irrigation au Soudan**

Un accord aurait été trouvé pour un prêt koweïtien de 200 M USD pour un projet d'irrigation lié au barrage Roseires, dans la ville de Damazin, dans la province du Nil Bleu, proche de l'Éthiopie et du Soudan du Sud.

✉ olivier.blitz@dgtresor.fr

▼ **Congo : la BDEAC prête 20 Mds FCFA à ECAir**

Le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et le gouvernement congolais, ont signé une convention de prêt de 20 Mds FCFA (30,5 M EUR) pour le financement partiel du plan de développement de la compagnie aérienne congolaise ECAir. Ce prêt devrait entre autres permettre à ECAir d'acquérir de nouveaux aéronefs, d'augmenter ses dessertes et de construire un hangar de maintenance à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville. Pour l'heure, la compagnie aérienne a suspendu, jusqu'à mi-juillet 2016, ses vols nationaux, mais continuera à desservir ses destinations régionales et internationales, notamment Paris et Dubaï, avec une continuation en navette fluviale sur Kinshasa.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : la Société Générale signe une convention avec l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB)**

La Société générale de banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) s'est engagée à travers cette convention à renforcer les capacités de formation de l'INP-HB et à contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de cette école. Dans le cadre de cette convention, l'INP-HB devrait également définir et mettre en œuvre des programmes spécifiques de renforcement des capacités des cadres de la SGBCI.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : 40 M USD d'appui budgétaire de la Banque mondiale**

La Guinée vient de bénéficier d'un appui budgétaire de la Banque mondiale pour un montant de 40 M USD. La signature de l'accord a eu lieu le 21 juin entre la ministre de l'Economie et des Finances et le représentant résident de la Banque mondiale en Guinée. Cette aide va soutenir le programme de relance économique post-Ebola, par la promotion des réformes dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'énergie, des mines, des finances publiques et de l'audit interne. Elle permettra également à la Guinée de reconstituer ses réserves en devises.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : 31 M EUR d'appui financier de la Belgique**

Le ministre belge de la Coopération au Développement et son homologue malien ont procédé à la signature du nouveau programme de coopération 2016-2019 entre les deux pays le 20 juin dernier. Ce programme, à travers lequel la Belgique va octroyer 31 M EUR au Mali, s'inscrit dans les priorités du Cadre pour la relance économique et le développement durable.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : l'UE finance deux projets de prévention de la migration clandestine**

Ces actions sont financées par le Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, mis en place lors du Sommet de la Valette en novembre 2015. La première action (29 M EUR), vise à renforcer la sécurité dans le Nord et améliorer la gestion des zones frontalières. La deuxième action s'inscrit dans le cadre d'un programme régional (GAR-SI SAHEL) qui entend apporter une réponse aux besoins des pays de la région en matière de gestion des migrations. Il vise à contribuer au renforcement des capacités opérationnelles des autorités nationales afin de permettre un contrôle effectif du territoire.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le capital-investisseur Meridiam fait coup double au Sénégal**

Selon les informations recueillies par l'hebdomadaire Jeune Afrique, le capital-investisseur spécialisé dans les infrastructures, nouveau venu sur le continent, s'allie au constructeur Eiffage, présidé dans le pays par Gérard Senac, pour construire une centrale solaire de 21 MW (pour environ 40 millions d'euros) à Mérina Dakhar, au nord de Dakar. Les deux entreprises finalisent le rachat du projet à son développeur initial, la société Tenergie, dont la filiale locale est présidée par l'ancien ministre de la Santé Abdou Fall. Meridiam, qui compte plus de 3 Mds USD d'actifs sous gestion, a financé une quarantaine de projets depuis sa création en 2005.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ **La fondation MasterCard octroie 12 M USD de subvention à Microcred**

Le groupe de microfinance Microcred, détenu à 34 % par Axa, vient de bénéficier de 12 M USD de subvention de la part de la fondation MasterCard, pour renforcer l'inclusion financière dans trois pays (Côte d'Ivoire, Sénégal et Madagascar), à travers notamment l'utilisation de la biométrie et d'applications pour mobile permettant la création rapide de nouveaux comptes. C'est un programme expérimental qui vise à attirer globalement d'ici 2019 environ 1,2 millions de nouveaux clients. Présents dans plusieurs autres pays africains (Nigéria, Burkina Faso, Mali, Tunisie, Zimbabwe), Microcred annonçait à fin mai 2016, environ 450 000 clients, 212 M EUR d'encours de crédits et 122 M EUR de dépôts.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Vers une potentielle levée de l'embargo européen sur les légumes ghanéens

Le représentant de l'Union européenne au Ghana, William Hanna, a indiqué que l'embargo sur les légumes instauré en septembre 2015 (principalement sur les poivrons, aubergines et concombres) pourrait prochainement être levé si la production ghanéenne s'aligne sur les standards européens. Afin d'intégrer les normes européennes, la filière pourrait bénéficier du programme d'assistance relative au commerce et à la production de la qualité TRAQUE, pour mettre en place des outils de contrôle efficaces.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : signature du protocole de coopération France/Afrique du Sud en matière d'enseignement et de recherche agricole

Le protocole de coopération concernant le projet FSAGRI de coopération en matière d'enseignement et de recherche agricole a été signé le 9 juin dernier entre les gouvernements français et sud-africain. Cette signature officialise la création de l'Institut franco-sud-africain de l'agriculture (FSAGRI), projet valorisé lors de la visite d'Etat du président Hollande en octobre 2013. Cet institut a démarré ses activités au cours de l'année 2015 au sein de l'université anciennement défavorisée de Fort Hare dans la province de l'Eastern Cape, sur la thématique de la transformation agroalimentaire. Cet institut bénéficie de l'appui technique de deux expertes françaises.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : les exportations françaises de charcuterie et de graisse de volailles de nouveau autorisées

Les autorités vétérinaires sud-africaines et françaises, en marge de l'assemblée générale de l'OIE le mois dernier, ont conclu les négociations concernant les conditions sanitaires pour les importations de graisse de volailles (certificat sanitaire ZA AA FEV 16), destinées à l'alimentation des animaux de compagnie en Afrique du Sud depuis la France, ainsi que pour celles des produits de porc saumurés et séchés, lesquelles étaient suspendues depuis avril 2015 en raison des nouvelles exigences sud-africaines (certificat sanitaire ZA PVA CS AUG 15).

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée Equatoriale : négociation d'un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne

Une délégation de la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne, s'est rendue pour la 3^{ème} fois en un an à Malabo afin de rencontrer le ministre de la Pêche et de l'Environnement, Estanislao Don Malabo. L'objectif est de renforcer la coopération entre les deux parties dans le but d'établir un nouveau cadre légal pour la politique de la pêche et de lutter contre la pêche illégale. La Guinée équatoriale a exprimé une forte volonté de poursuivre les négociations d'un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne. Pour rappel, le dernier accord de pêche signé entre la Guinée équatoriale et l'UE remonte à 2001.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Sao Tome et Principe : le groupe français Malongo investit 13 M EUR dans la culture du café**

L'entreprise française Malongo a signé un protocole avec les pouvoirs publics prévoyant l'exploitation d'une plantation de 280 ha de café localisée dans la ville de Monte Café, la culture de la vanille devrait également être introduite. En 2010, la concession avait été accordée à une société libyenne qui avait fait faillite avec le printemps arabe et la chute de Khadafi.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ **Energie et matières premières**

▼ **Afrique du Sud : Enel ajoute 66 MW au réseau national**

L'Italien Enel, via sa filiale sud-africaine Enel Green Power RSA, a connecté au réseau sa centrale photovoltaïque Tom Burke, d'une capacité installée de 66 MW, située dans la province du Limpopo. Celle-ci vient s'ajouter à plusieurs actifs existants ou en cours dans le domaine des énergies renouvelables : centrales photovoltaïques de Paleisheuvel (Cap occidental) de 82,5 MW et d'Upington de 10 MW (Cap nord), projets en cours dans le cadre du programme de production d'énergies renouvelables par des producteurs indépendants (REIPPPP) : centrales photovoltaïques d'Adams (82,5 MW) et Pulida (82,5 MW) et parcs éoliens de Nojoli (88 MW) et Gibson Bay (111 MW).

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : Sasol annonce son premier forage à Inhambane**

Le groupe sud-africain Sasol a commencé le forage du premier des 12 puits de gaz et de pétrole de Temane, dans la province d'Inhambane. Le gouvernement a approuvé en janvier un accord de partage de production (PSA) qui s'inscrit dans le cadre du plan de développement du champ de Sasol (FDP) et de l'installation d'une centrale de traitement (CPF) pour 1,4 Md USD. Le groupe sud-africain, plus grand producteur au monde de combustible liquide à partir du charbon, concentre ainsi ses investissements sur le Mozambique où il prévoit de renforcer sa production de 8 % d'ici 2017.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : British Petroleum a investi près de 30 Mds USD dans le pays au cours des dernières années**

Le directeur de la filiale angolaise de British Petroleum, Darryl Willis, a annoncé que BP Angola avait investi ces dernières années près de 30 Mds USD dans divers projets de développement et d'exploitation de champs pétroliers offshore angolais. Les nouvelles priorités de l'entreprise en Angola sont la sécurité, la compétitivité et les ressources humaines. En 2015, sur les 950 employés que compte British Petroleum Angola, 70 % étaient des Angolais. Ce taux devrait atteindre 90 % en 2020.

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : appel d'offres pour la première livraison de gaz naturel liquéfié depuis 2014

Angola LNG, la société angolaise de production et de distribution de gaz naturel liquéfié, a lancé un appel d'offres le 13 juin pour sa première cargaison après la suspension de ses activités au premier trimestre 2014, en raison d'une défaillance technique. Le gaz, déjà stocké sur un navire, est en attente de sa destination, qui dépend des résultats de l'appel d'offres. Fin janvier 2016, un représentant de la compagnie pétrolière Chevron, principal opérateur de Angola LNG avec une participation de 36,4 % (Sonangol 22,8 %, Total, BP et ENI : 13,6 % à parts égales), a annoncé le redémarrage du processus d'exportation vers l'Europe au travers d'EDF Trading.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : 1,18 Md USD nécessaire à l'achat de pétrole et de gaz pour alimenter les centrales thermiques

Le déficit électrique a eu un impact significatif sur la croissance économique de 2015, la plus faible depuis 15 ans (3,9). Si le Ghana veut atteindre l'objectif de 4,5 % de croissance en 2016, près de 1,18 Md USD pour acheter du pétrole et du gaz est nécessaire pour approvisionner les centrales thermiques qui représentent 70 % de la production d'électricité sachant que le pic de la demande s'établira autour de 2500 MW, contre 2019 MW en avril dernier. Alors que la capacité installée est de 3700 MW, la production d'électricité est fortement ralentie compte-tenu du manque de gaz pour l'approvisionnement des centrales, mais également de la mise à l'arrêt du FPSO.

✉ caroline.delassade@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : GPL SA augmente sa capacité de production

La société congolaise des gaz et de pétrole liquéfiés (GPL SA) évalue à 14 Mds FCFA (21,3 M EUR) le coût global des travaux qu'elle réalise actuellement pour augmenter sa capacité de production. Ainsi, 3 Mds FCFA (4,5 M EUR) ont été consacrés aux travaux à Brazzaville et plus de 11 Mds FCFA (16,7 M EUR) seront consacrés à ceux de Pointe-Noire. Le nouvel espace en construction de 8.200 m³, le premier en Afrique subsaharienne, devrait permettre à GPL SA de satisfaire la demande nationale, sachant que la Congolaise de Raffinage (CORAF) lui fournit 40 % de son gaz et que les 60 % restants sont importés.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : mise en service de trois nouvelles centrales thermiques dans la province de l'Ogooué-Ivingo

Dans le cadre d'un plan de construction ou de rénovation de onze centrales thermiques vétustes, la SEEG (Société d'eau et d'énergie du Gabon, filiale de Véolia) a mis en service trois nouvelles centrales à Mékambo (1,05 MW), Batouala et Ovan (450 MW) permettant de satisfaire complètement les besoins en électricité de ces localités.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : les projets de RUSAL

Le président guinéen Alpha Condé a assisté au forum économique international de Saint-Pétersbourg du 16 au 18 juin 2016. Ce forum a été l'occasion pour lui et son homologue russe de faire un point sur la présence économique russe en Guinée. Cette présence est symbolisée par RUSAL qui depuis des décennies, exploite la bauxite guinéenne. Dans ce cadre, il a été évoqué le démarrage du projet d'exploitation de *dian-dian* porté par RUSAL, dont les réserves sont estimées à 564 millions de tonnes et qui permettra à RUSAL de produire 3 millions de tonnes annuellement. L'investissement initial annoncé est de l'ordre de 220 M USD. Le projet devrait créer 500 nouveaux emplois.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : fermeture de la mine Tasiast

Le porte-parole de la société Kinross, dont la filiale Tasiast Mauritanie Limited S.A (TMLSA) exploite la mine d'or de Tasiast, a annoncé le 18 juin 2016 la suspension de la production de cette mine. En cause, l'interdiction de travailler imposée par le ministère mauritanien du Travail aux expatriés n'ayant pas de « permis de travail valide ». Kinross déclare ne plus être en mesure d'assurer la sécurité du travail, des employés et de ses installations. De son côté, le gouvernement estime illégale cette décision de Kinross.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Chariot Oil & Gas se retire du bloc C-19

Chariot Oil & Gas a annoncé son intention de ne pas renouveler sa licence d'exploration du bloc C-19 au large des côtes mauritanienne. Chariot Oil & Gas Ltd détient 55 % d'intérêts dans la licence C-19, contre 35 % pour Cairn Energy et 10 % pour la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Manganèse : Eramet poursuit son ancrage au Gabon

Un gisement de manganèse prometteur, une industrie locale de transformation et maintenant une Ecole des Mines : en dépit du recul des cours des matières premières, le français Eramet joue la carte de l'ancrage « stratégique » à long terme au Gabon face à la concurrence croissante de la Chine. En accord avec les autorités gabonaises, soucieuses de diversifier une économie très dépendante des recettes pétrolières, le groupe a investi plus de 240 M EUR dans la construction d'un complexe industriel qui accueille une usine de manganèse métal et une usine de silico-manganèse. Le Gabon est le deuxième pays subsaharien, après l'Afrique du Sud, premier producteur mondial, à se doter d'une telle structure.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Accord minier entre les deux Soudan

Le Soudan va communiquer des données géologiques au Soudan du Sud pour permettre à ce dernier de développer une activité minière.

✉ olivier.blitz@dgtresor.fr

▼ Soudan : espoir pétrolier

Le consortium pétrolier Al-Rawat, appartenant à l'Etat soudanais (via Sudapet) à hauteur de 70 %, à Express Petroleum & Gas Ltd Nigeria pour 15 % et à Misana (Nigéria) pour 15 % ; devrait, après avoir effectué des forages d'exploration dans la concession soudanaise n° 27, dans la province du Nil Blanc, limitrophe du Soudan du Sud, entamer en 2017 une phase plus opérationnelle sur cette concession.

✉ olivier.blitz@dgtresor.fr

▼ Maurice : progression de 18 % de l'offre énergétique d'origine renouvelable

Selon Statistics Mauritius, l'énergie consommée à Maurice provenant de sources renouvelables a augmenté de 18,3 % en 2015 pour représenter 16 % de l'offre énergétique primaire. En terme de capacité installée de production électrique (774 MW au total), le non-renouvelable (diesel, charbon) représente 474 MW, le mixte (charbon/bagasse) 198 MW et le renouvelable (bagasse, hydro, solaire, éolien, déchets ménagers) 102 MW. Les autorités mauriciennes ont fixé un objectif de 35 % concernant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2025. La majeure partie de l'électricité d'origine renouvelable est injectée dans le réseau par des IPP (*Independent Power Producer*).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Afrique du Sud : Gibela alloue 400 M ZAR à une *joint-venture* locale

Gibela, détenue à 61 % par le groupe français Alstom, a annoncé qu'elle avait attribué le contrat de 400 M ZAR pour la construction des principaux bâtiments de son usine de fabrication de trains de Dunnottar à la *joint-venture* (JV) locale Trencon Black Jills. Cette usine produira les 580 trains fournis par Gibela à l'Agence ferroviaire des passagers d'Afrique du Sud (PRASA) dans le cadre du contrat de 51 Mds ZAR signé entre les deux entités en 2013. Trencon, plus grande entreprise de construction à capitaux noirs en Afrique du Sud, détiendra une part de 70 % dans la JV et Black Jills 30 %.

✉ ophelie.chevillard@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : intérêt des entreprises chinoises pour le parc industriel d'Adama

4 entreprises de fabrication d'équipements lourds et de machines (Sunshine Group, Kingdom of China, TBEA et SANY), en provenance de la province chinoise du Hunan, ont indiqué leur intérêt pour investir dans le parc industriel d'Adama. Leurs usines seront construites par CGC Overseas Construction Group tandis que l'Exim Bank of China financera leurs investissements à hauteur de 500 M USD. L'industrie manufacturière contribue pour 4,6 % du PIB et 13,4 % des exportations en 2015. L'objectif est d'atteindre respectivement 8 % du PIB et 25,9 % des exportations d'ici 2020, grâce au déploiement des parcs industriels qui permettront de réduire les goulots d'étranglement et d'attirer investisseurs locaux et étrangers.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : investissement de 100 M USD du bangladais DBL dans le secteur textile**

La société bangladaise DBL va investir 100 M USD pour la construction d'une usine de textile dans la région du Tigré (Nord). Ce projet, qui bénéficie du soutien du suédois H&M qui achètera une partie de la production, devrait créer 3 500 emplois. DBL a obtenu deux prêts pour le financement de l'usine, l'un de 55 M USD de la Development Bank of Ethiopia, l'autre de 15 M USD du fonds de développement suédois Swedfund. L'Éthiopie mise sur le secteur textile afin d'accélérer l'industrialisation du pays tout en créant suffisamment d'opportunités d'emplois pour sa main d'œuvre abondante (le pays est le 2^{ème} plus peuplé d'Afrique avec près de 100 M d'habitants) et très bon marché.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : création d'une zone industrielle chinoise dans l'Etat de Kwara pour 56 M USD**

La création de ce parc industriel est financée par l'entreprise textile chinoise Chetex, spécialisée dans la production de tissus wax. Le gouverneur de Kwara State espère que cet investissement permettra de créer 3 000 emplois. Une étude récemment publiée par la China-Africa Research Initiative de l'université John Hopkins rappelle que la stratégie d'implantation d'entreprises chinoises au Nigéria, est passée par la création de zones industrielles qu'elles soient financées par des fonds publics, comme la zone économique spéciale de Lekki et celle de l'Etat d'Ogun, ou par le privé comme celles de la Hazan Shoe Park située également dans l'Etat d'Ogun ou encore la Yuemei Fabric Industrial Zone à Calabar.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : suspension du travail sénatorial sur la Petroleum Industry Governance Bill (PIGB)**

En avril dernier, le retrait dans le projet de loi de la mesure prévoyant la création d'un *Host Community Fund* – qui capterait 10 % des profits des compagnies pétrolières pour les réinvestir dans des projets de développement local – a provoqué la colère des sénateurs du sud. Le président du Sénat, Bukola Saraki, a donc décidé de suspendre le travail sénatorial sur la PIGB pour une durée indéterminée. Pour surmonter le blocage, plusieurs membres de l'Assemblée proposent de fractionner la loi pour en faire adopter les mesures consensuelles dans un premier temps. Ces questions seront débattues à la mi-juillet lors du sommet des représentants de l'industrie pétrolière organisé par la chambre basse.

✉ paulin.roussel@dgtresor.gouv.fr

▼ **Services**

▼ **Madagascar : Air Madagascar sort de l'annexe B de l'UE**

L'UE a annoncé jeudi 16 juin la sortie d'Air Madagascar de « l'annexe B », et donc la levée des restrictions pesant sur la compagnie publique pour exploiter des vols à destination de l'Europe. Cette décision devrait lui permettre de finaliser des accords de partage de codes avec Air France (court et moyen-courrier et ligne Tananarive-Paris), et avec Air Austral sur la ligne reliant Tananarive à Canton (Chine) via La Réunion. Obtenue avec l'appui de la DGAC française, cette sortie de l'annexe B est importante pour Air Madagascar, qui a connu de graves difficultés financières. Dans le cadre d'un plan de redressement soutenu par la Banque mondiale, elle cherche à faire entrer un ou plusieurs partenaires stratégiques dans son capital.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : la chaîne LUX* poursuit son développement international en déployant sa marque au Vietnam**

Filiale de GML, premier groupe d'affaires mauricien (env. 800 M EUR de CA en 2015), la chaîne hôtelière mauricienne LUX* Island Resorts Ltd (130 M EUR de CA) vient de signer un contrat pour la gestion d'un établissement de 174 unités avec un partenaire vietnamien (PQ Hai Quoc Joint Stock Co.). Le complexe hôtelier sera construit sur l'île de Phu Quoc (sud du Vietnam) et devrait ouvrir fin 2018. Le groupe mauricien poursuit ainsi son déploiement à l'international après avoir successivement pris des positions aux Maldives (1 hôtel), à La Réunion (2 hôtels), en Chine (2 hôtels), et tout récemment aux Emirats Arabes Unis (1 hôtel) et en Turquie (1 hôtel).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : mise en place d'un vol direct sur Guangzhou par Air Mauritius**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie pour capter le marché chinois, Air Mauritius va introduire un vol direct vers Guangzhou à compter du 12/07/2016. Cette nouvelle liaison s'ajoute aux villes déjà desservies en Chine, notamment Shanghai, Beijing et Chengdu. Air Mauritius a également annoncé un vol additionnel sur Shanghai, ce qui fera un total de 8 vols hebdomadaires sur la Chine, en incluant Hong Kong. Par ailleurs, la compagnie aérienne nationale annonce des profits de 16,5 M EUR sur son dernier exercice financier (01/04/15 au 31/03/16), alors que les pertes s'étaient élevées à 23,6 M EUR pour l'exercice précédent.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Angola : Unitel développe une application pour diagnostiquer la malaria**

La société Unitel, leader du marché angolais de la téléphonie mobile, développe à travers son programme « Stop Malaria » de sensibilisation de la population et de soutien financier à l'Hôpital pédiatrique David Bernardino, une application mobile qui, reliée à un appareil détecteur, permettra de diagnostiquer la maladie par impression digitale, sans prélèvement de sang. Une application similaire a déjà été développée avec succès au Kenya. Le paludisme est la première cause de mortalité en Angola, notamment en raison de sa détection souvent trop tardive.

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : inauguration de l'aéroport international de Port-Gentil**

Le nouvel aéroport, baptisé Ali Bongo Ondimba, a coûté 73 Mds FCFA et est entièrement financé par les revenus du pétrole, précisément par les fonds PID/PIH (provisions pour investissements diversifiés et provisions pour investissements dans les hydrocarbures) mis en place entre l'Etat gabonais et Total Gabon qui a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée. L'aéroport pourra notamment accueillir des vols long-courriers grâce à une nouvelle aérogare dimensionnée pour accueillir près d'un million de passagers par an.

✉ quentin.simon@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le groupe français Visiomed s'installe

Le leader français de l'électronique médical nouvelle génération, Visiomed Group, a lancé ses activités dans le pays le 16 juin dernier. La plupart des produits conçus par le groupe, dont ceux de sa nouvelle marque de produits de santé connectés Bewell Connect (Mythermo, Mytensio notamment), seront désormais disponibles sur le marché ivoirien. Bewell Connect offre une alternative de qualité, mais plus flexible et moins coûteuse, au « tout hôpital ». Pour consolider son implantation, Visiomed pourra compter sur les infrastructures de la filiale ivoirienne du groupe français Inter-Equipement, spécialisé dans la distribution de dispositifs médicaux en hôpital et en pharmacie.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : lancement d'un système de paiement fiscal électronique par la mairie de Kampala

La Kampala Capital City Authority (KCCA) va mettre en place des guichets électroniques de paiement des impôts, en partenariat avec PayWay, dans le but de réduire le coût de collecte. Les guichets seront placés dans les stations-essence Total et Shell. En 2015, KCCA avait déjà lancé E-citie un portail administratif en ligne et avait noué un contrat avec IGN (France) pour l'informatisation de son cadastre. En modernisant ses services et ses systèmes de traitement des données et de collecte, KCCA souhaite augmenter ses revenus, avec un objectif de 74,6 M USD par an, contre 20,89 M USD en 2014/2015 et 7,16 M USD en 2013/2014.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Maurice : l'entreprise mauricienne Phoenix boucle le rachat du réunionnais Edena

La brasserie Phoenix Bev Ltd (filiale de GML, 1^{er} groupe d'affaires à Maurice) a finalisé l'acquisition de l'embouteilleur réunionnais Edena SA pour un montant proche de 21 M EUR. N°1 sur le marché mauricien des boissons et spiritueux, Phoenix dispose déjà d'une filiale de distribution à La Réunion. De son côté, Edena (CA d'environ 16 M EUR), est leader à La Réunion sur le marché de l'eau de source et des boissons gazeuses (marques Edena, Bagatelle, Volcanik, Sega, ...). On compte moins d'une dizaine d'entreprises mauriciennes implantées à La Réunion, tandis que près d'une quarantaine de sociétés réunionnaises (PME principalement) disposent de filiales ou de JV à Maurice.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Lancement d'Uber en Ouganda

Uber a lancé le 2 juin 2016 son activité à Kampala, ce qui fait de l'Ouganda le 6^{ème} pays en Afrique dans lequel l'application mobile de taxi s'implante, après l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Kenya, le Ghana, le Maroc et le Nigéria. L'entreprise américaine, implantée dans 462 villes, a déclaré vouloir répondre aux problèmes de congestion et de pollution de Kampala. Les passagers pourront payer via l'application ou en espèces. Le prix de base sera de 39 centimes USD, auxquels s'ajouteront 27 et 6 centimes USD par kilomètre et par minute, soit la moitié du tarif des taxis locaux. Seul 1 habitant de Kampala sur 20 utilise ces taxis de manière régulière. Le prix de base des bodas-bodas, motos-taxis plus régulièrement empruntés, est de 1,8 USD.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Dangote rejoint l'actionnariat d'Afreximbank

Le 30 mai 2016, le groupe Dangote a conclu l'acquisition de parts dans la Banque africaine d'import-export avec un « investissement significatif ». La banque Afreximbank et Dangote ont déclaré vouloir travailler ensemble au développement du commerce intra-africain ; à court terme, ils prévoient d'investir jusqu'à 1 Md USD dans des chaînes d'approvisionnement à travers le continent. La banque a récemment approuvé un programme de financement du commerce en Afrique d'un montant global de 3,5 Mds USD, et a levé 750 M USD sur les marchés européens dans cette optique. Selon l'OMC, en 2013, le commerce intra-africain comptait pour 16 % des échanges globaux du continent, contre 70 % pour l'Europe et 50 % pour l'Amérique du Nord.

✉ paulin.roussel@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : l'entreprise tunisienne de BTP Soroubat, sélectionnée pour la construction de la route Ekondo Titi – Kumba dans la région du Sud-ouest

Il s'agit d'un projet du plan d'urgence triennal 2015-2017 pour l'accélération de la croissance du PIB. Soroubat réalisera les travaux sur une période de 24 mois pour un montant de 38,2 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : le Groupe Vivendi ouvre une salle de cinéma, la première d'un réseau de 40 salles CanalOlympia en Afrique**

Située sur le Campus de l'Université Yaoundé 1, la salle CanalOlympia est un complexe modulable doté d'une salle de cinéma de 300 places et d'une scène ouverte sur un espace pouvant accueillir jusqu'à 5 000 personnes. Le groupe ambitionne de construire une deuxième salle à Yaoundé et deux autres à Douala et Bafoussam. 10 salles de spectacle CanalOlympia sont prévues dans les prochains mois en Afrique Centrale et de l'Ouest, pour constituer à terme à un réseau de 40 salles sur le continent. Pour mémoire, le Cameroun ne comptait plus aucune salle de cinéma depuis 2009, date de la fermeture de " l'Abbia ", à Yaoundé et du " Wouri ", à Douala.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Le français Scintillo reprend l'espace culturel Tchif de Cotonou**

Après l'ouverture début 2016 d'un incubateur à Dakar, le holding Scintillo, qui détient des participations dans des structures emblématiques telles que le centre culturel la Gaîté lyrique et Le Trabendo à Paris, poursuit son développement. En mars, à Cotonou, le président et fondateur de Scintillo, le Français Steven Hearn, a signé la reprise de l'espace Tchif, un centre culturel indépendant créé par Francis Nicaise Tchiakpè, alias Tchif, l'un des plus célèbres plasticiens du continent. Créé en mai 2007, l'espace Tchif a accueilli plusieurs expositions majeures, notamment durant la Biennale du Bénin en 2012, mais est à l'arrêt depuis plusieurs années. Les modalités financières de sa reprise par Scintillo n'ont pas été communiquées.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ **RDC : Total E&P finalise l'acquisition de sismiques 2D sur le bloc de terre III**

Total E&P RDC a finalisé l'acquisition de données sismiques 2D sur la partie nord du bloc III, situé le long du lac Albert, au nord-est de la RDC. Les opérations se sont déroulées sur une superficie de 244 km. Le périmètre de l'étude n'a pas empiété sur le territoire du parc national de Virunga conformément aux souhaits de la population locale. Ce programme d'acquisition sismique 2D s'inscrit dans le programme de travail minimum que doit exécuter Total. La filiale congolaise de Total est l'opératrice du bloc avec une participation de 66,7 % aux côtés de l'Etat congolais (15 %), SacOil (12,5 %) et Semiliki (5,8 %).

✉ christian.onkonylokongo@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Afrique centrale : tenue d'une table ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'énergie

La table ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'énergie en Afrique centrale s'est tenue le 18 juin 2016, à Bruxelles, sous la présidence du ministère gabonais de l'Énergie et des Ressources hydrauliques. La Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et son organisme dédié aux énergies, le PEAC (Pool énergétique de l'Afrique centrale) y ont présenté seize projets prioritaires tels que l'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad ou encore, l'aménagement de la centrale hydroélectrique de Di Moli (120 MW) dans le but de mobiliser les sources de financement internationales nécessaires à la réalisation de ces infrastructures stratégiques pour la sous-région.

✉ gildas.louvel@twobirds.com

▼ COP22 : organisation du premier forum des énergies renouvelables

Les 15 et 16 juillet prochain, Tanger (Maroc) accueillera le premier forum africain des énergies renouvelables sur le thème « Les énergies renouvelables au service du développement du continent africain : enjeux et perspectives ». À cette occasion, une centaine d'intervenants est attendue lors de tables rondes et d'ateliers organisés autour de huit thématiques. Des espaces seront consacrés aux rencontres BtoB et particulièrement aux partenariats public-privé. Un des principaux sujets sera la perspective d'une COP 2022 Africaine qui permettrait de fixer de nouveaux objectifs en termes d'accessibilité énergétique pour la population du continent.

✉ sophie.pignon@twobirds.com

▼ Madagascar : mission de M. Jacques Beltran, DG adjoint affaires européennes et internationales de la région Ile-de-France

La région Ile-de-France et la commune urbaine d'Antananarivo mènent une coopération décentralisée très riche depuis 25 ans. Durant sa visite du 19 au 21 juin 2016, M. Beltran a eu l'occasion de rencontrer le Maire de la capitale, Mme Ravalomanana et de constater l'impact direct et mesurable des projets de coopération. Ces projets sont menés par l'Institut des métiers de la ville (IMV), plateforme opérationnelle de mise en œuvre de la coopération décentralisée créée en 2008. Ils concernent notamment la résilience de la ville, la mobilité urbaine et la préservation du patrimoine identitaire de la Haute Ville, avec le projet de classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

✉ tamarateissedrephilip@imvtana.org

▼ Nigéria : colloque sur le secteur de la distribution à Lagos

Le 16 juin, une centaine de représentants du secteur de la distribution se sont rassemblés à l'Eko Hotel pour participer à la 3^{ème} édition de la Retail Leaders Conference, organisée par Bervidson Group. Les interventions ont tenté de répondre aux questions suivantes : 1) comment s'adapter pour survivre aux difficultés qui résultent de la conjoncture actuelle (accès aux devises, inflation) et 2) quelles stratégies adopter pour « débloquer » le potentiel du marché nigérian (branding, formation des jeunes, intégration de technologies, etc.). Enfin, certains participants ont déclaré vouloir négocier avec les centres commerciaux sur les loyers exigés en dollars, au moment où leur taux d'occupation serait inférieur à 50 %, selon un intervenant.

✉ paulin.roussel@dgtresor.gouv.fr

▼ **Abidjan va accueillir son salon de l'automobile en octobre**

La capitale économique ivoirienne abritera fin octobre un salon international de l'automobile, symbole du renouveau d'un secteur durement affecté par la crise des années 2000. Le marché ivoirien de l'automobile a crû de 12 % et les ventes de véhicules neufs ont atteint 260 Mds FCFA (396 M EUR) en 2015. Cette croissance est portée par les investissements des entreprises privées et du secteur public – seules 15 % des ventes de véhicules neufs en 2015 concernent des particuliers. Les volumes de véhicules neufs vendus restent cependant en dessous de ceux réalisés dans les grands marchés africains (Afrique du Sud, Nigeria, Maroc, Algérie Kenya), où les constructeurs automobiles cherchent à installer des usines de fabrication et d'assemblage.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers.
La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Rédacteurs en Chef adjoints

Laurent Estrade (DG Trésor) et Anne Cussac (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

